

MA PRIME RENOV'

2 parcours possible :

- Ma Prime Rénov pour une rénovation avec un ou plusieurs gestes de travaux intégrant l'installation d'un système de chauffage et/ou de production d'eau chaude sanitaire limitant les gaz à effets de serre.
- Ma Prime Rénov « Parcours accompagné » pour une rénovation globale avec un gain à minima de 2 étiquettes énergétiques, objet de la mission présentée.

La mission « Mon Accompagnateur Rénov' » permet d'obtenir une subvention de l'ANAH pour la réalisation de travaux de rénovation énergétique incluant au moins deux gestes et permettant le gain d'au moins 2 étiquettes énergétiques quel que soit le montant des revenus du ménage.

Les conditions d'accès :

Être le propriétaire ou l'usufruitier du logement à rénover

Occuper le logement en résidence principale et continuer à vivre dans ce logement 3 ans après avoir reçu les aides ou être le bailleur d'un logement en résidence principale et le louer pendant 6 ans après l'obtention des aides.

Ne pas avoir commencé les travaux avant le dépôt de la demande de dossier (l'Audit énergétique et la mission AMO peuvent être réalisés avant dépôt de la demande).

Passer par des entreprises RGE

Les travaux doivent comprendre au moins deux gestes d'isolation et ne pas intégrer l'installation d'une chaudière à gaz ou le maintien d'un chauffage fonctionnant au fioul.

Le montant de l'aide affecté varie selon les conditions de ressources et peut être bonifiées :

Pour un DPE F ou G les montants max sont identiques par rapport au gain d'étiquette en revanche le montant de l'aide est de 40% quel que soit le nombre d'étiquettes gagnées (au mini 2).

Le rôle du MAR est de conseiller, accompagner et informer le ménage tout au long du projet. L'accompagnement du MAR est à la fois technique, administratif, financier et social.

- Technique
Pour définir un scénario de travaux, informer sur les différentes phases du chantier, sur le rôle du CSP, conseiller sur le choix des entreprises, la lectures des devis et des factures.
Apporter des conseils pour préparer le chantier; communiquer les fiches d'auto-contrôle et les PV de réception.
Accompagner le ménage pour élaborer le Carnet d'informations du Logement (CIL) et dans l'usage énergétique de son bien rénové.

Cyril Gourhand (EI) - Architecte Dplg

320 route d'Aureille – 13430 Eyguières - cyrilgourhand@architectes.org - Port : 06 26 63 88 87

SIRET n° 452 677 214 00014 – CROA PACA N°048501



- Administratif
Assister au montage du dossier ANAH (remettre les documents que le ménage doit remplir - téléversement) et sur les éventuelles procédures d'urbanisme.
- Financier
Conseiller sur les aides financières mobilisables (locales et nationales), élaborer un plan de financement
- Social
Un accompagnement en cas de précarité énergétique ou d'insalubrité manifeste (pas votre cas)

Les étapes de la mission de base MAR « Parcours Accompagné »:

- 0/ inscription sur France Renov' (par le ménage)
- 1/ Prise d'informations préalables sur le ménage
(échange sur votre projet et sur vos besoins spécifiques)
- 2/ 1ère visite : examen de l'état du logement et détermination des enjeux énergétiques
(réalisation de l'audit énergétique le cas échéant)
- 3/ Elaboration du projet de travaux
(plan d'action personnalisé adapté à vos objectifs)
- 4/ Elaboration du projet de financement
(plan d'action personnalisé adapté à votre budget)
- 5/ Aide au montage de dossier de demande de subvention ANAH
(montage des dossiers pour obtenir les subventions)
- 6/ Conseils pendant la phase travaux (le MAR ne dirige pas les travaux)
(accompagnement et conseils pendant la phase travaux)
- 7/ 2nde visite sur place
(vérification de la concordance des travaux, remise des rapports et prise en main du logement)

Des missions complémentaires sont possibles (faisant l'objet d'un contrat spécifique) :

- Dépôt de dossier mairie (DP, AT, PC) – honoraires selon le dossier à déposer
- Mandataire administratif (assurer le suivi et le dépôt de toutes les pièces nécessaires au dossier de subvention jusqu'au versement des primes).
- Mission de signature énergétique (affiner l'utilisation énergétique pour optimiser et anticiper les consommations).
- Mission OPC ; de suivi des travaux.
- Mission ma Prime Adapt.
- Audit énergétique "maison individuelle"
- Audit énergétique « appartement »